

## ADECOPA: espoir des paysans de la zone de Pangî

Par son arrêté n°01/450/CAB/PR-MPR/GR-MMA/89 du 14 août 1989, le président régional du MPR et gouverneur du Maniema, le citoyen Tshala Muana a provisoirement agréé l'alliance du développement communautaire de la zone de Pangî (ADECOPA). L'ADECOPA qui est une prise de conscience des originaires de la zone de Pangî, est le fruit de l'initiative du citoyen Nyakio - Ngeleza, membre du comité central du MPR et ingénieur des mines attaché à la direction générale de la SOMINKI à Kalima.

Après les jour-

nées de réflexion sur le développement du Maniema tenues en mai dernier à Kindu, le citoyen Nyakio a conçu cette organisation des masses paysannes de la zone dont il est originaire, dans le but d'examiner et d'étudier tous les problèmes socio-économiques qui s'y posent en vue de trouver des solutions qui fassent sortir cette partie du Maniema de son immobilisme.

Le rôle de l'ADECOPA consistera à soutenir et encadrer toutes les initiatives locales socio-économiques et conséquemment encadrer les

paysans en réfaçonnant leur structure mentale, en les motivant et en les amenant à la prise de conscience selon laquelle leur promotion, quelque soit le sens particulier qu'ils lui donneront en fonction de leur génie propre, ne se réalisera que par eux-mêmes et pour eux.

L'ADECOPA qui est actuellement dirigée par le citoyen Nyakio, est une association coopérative de second degré regroupant en son sein tous les projets de développement socio-économique au niveau primaire de la zone de Pangî. Il s'agit

précisément de tous les regroupements à vocation coopérative, associations en matière de développement communautaire, organisation des paysans, des jeunes désœuvrés etc., provoqués par plusieurs initiatives propres des enfants de Pangî, par des églises qui y existent et par des organisations privées et volontaires.

Ses membres sont donc des associations à vocation coopérative qui fonctionnent déjà et connaissent les mêmes difficultés: techniques, scien-

tifiques, matérielles, financières, etc. Ils sont librement unis sur la base d'égalité de leurs droits et obligations. Ils s'efforceront de résoudre leurs difficultés communes en gérant à leurs propres risques et en utilisant pour leur commun avantage matériel et moral et dans une collaboration commune, un ensemble économique auquel ils ont transféré une ou plusieurs fonctions économiques répondant à des besoins qu'ils éprouvent.

Kassa Malonga

## MANIEMA : sérieux problèmes de décollage (2)

Le système de perception

Quant au système de perception, il comporte les écueils suivants: le manque d'un personnel suffisant et compétent, l'absence des caisses d'épargne dans les zones rurales et la présence nombreuse des contribuables pauvres et peu instruits sur leurs obligations vis-à-vis de l'Etat.

Sur ce plan du personnel, la carence relevant de la Fonction publique n'est pas le seul lot du Maniema. Mais, de tout l'ex-Kivu, le Maniema avait un personnel vieilli et peu qualifié. De sorte qu'à l'avènement de la Région, il aurait fallu approvisionner le Maniema en personnel administratif pour pourvoir les services publics. Aujourd'hui les nouvelles

divisions régionales n'ont pas apporté un personnel nouveau et compétent et sont victimes de la politique de compression du personnel décidée par le Conseil exécutif.

Dans ces conditions, les services générateurs des recettes ne peuvent pas tourner faute d'agents recouvreurs.

Le manque des caisses d'épargne est un handicap à une conservation sûre de l'argent de lieux de perception au chef-lieu de la région. Car, beaucoup de valeurs guettent les comptables de zones: leurs commissaires de zones, des véritables requins en puissance qui attendent la moindre faiblesse de leurs subordonnés pour glisser dans leurs caisses des "bons pour" qu'ils n'honorent presque jamais.

Enfin, le délabrement du tissu économique de la région tel que les éventuels contribuables, en plus d'être réfractaires, sont pauvres et peu instruits en matières de taxation de leurs activités.

Chez certains cadres politico-administratifs renaissent les démons de la division, de la haine, de l'envie, de la duperie et de la délation. Vices que le secrétaire général du MPR, le citoyen Kithimba bin Ramazani a pourtant dénoncés avec force, le samedi 23 septembre 1989, lors de la cérémonie célébrant ses 65 ans d'âge au cercle de la SNCZ de Kindu. Ceux qui se servent de ces vices divisent le Maniema en Nord, Centre et Sud; entités irréelles mais fruit de leur pro-

pre imagination de "diviseurs". Certes, le Maniema n'a jamais été un socle, mais les rivalités géopolitiques y sont étrangères. Du reste, il a existé dans le temps des rivalités ethniques, mais de mémoire de "Maniémien" il n'y a aucune ethnie qui s'est toujours considérée supérieure à une autre. Cependant, il existe des groupes ethniques majoritaires au regard de leur population; mais la compénétration est symbiotique au Maniema.

La menace réelle que la politécaille, vecteur de vices ci-dessus cités, fait peser sur la réussite du découpage une démobilitation des cadres, la distraction à laquelle la guerre d'insure et de défensive peut conduire

les responsables politiques et administratifs. Il est encore temps de sortir de cette voie dépassée pour se situer sur les lignes du combat pour le développement du Maniema.

Sur la voie du test de régionalisation du Maniema, chaque pierre d'achoppement indique des pistes d'orientation pour le voyageur. Inutile de conclure autrement qu'en circonscrivant ces pierres d'achoppement, en montrant que les chances de la réussite du test restent intactes pour le Maniema. A la seule condition de savoir que le développement est une entreprise longue et durable qui repugne la précipitation, l'empresement, l'improvisation et l'amorphie intellectuelle.